

**Propos liminaires de Stéphane Haussoulier,
Président du Conseil départemental de la Somme**

Seul le prononcé fait foi

Monsieur le Sénateur ;
Mesdames et Messieurs les vice-présidents ;
Mesdames et Messieurs les conseillers départementaux ;
Mes chers collègues ;
Mesdames, messieurs ;

Nous allons pouvoir entamer l'ambitieux programme qui nous attend pour les trois prochains jours, essentiellement consacrés à l'examen de notre Compte administratif 2021 et au projet de Budget supplémentaire 2022 que j'ai l'honneur, avec la majorité, de vous soumettre.

Mais je ne peux, vous le comprendrez, entamer ces propos liminaires sans vous dire la **stupeur** qui est la mienne de m'être réveillé, ce matin, à la tête d'un département qui compte, pour la première fois de son histoire, deux députés d'extrême-droite.

La réélection du député sortant et ancien conseiller départemental **Emmanuel Maquet**, dans la 3^e circonscription, où je suis moi-même, avec d'autres, un des élus, me rassure quant à la capacité que nous pouvons avoir, à force **d'engagement**, de **présence** et de **travail**, à conserver la confiance de nos concitoyens. Je souhaitais très publiquement dire la joie qui est la nôtre de compter un de nos anciens collègues sur les bancs d'une Assemblée nationale même « compliquée ».

Mais tout de même, le **niveau de l'abstention**, et l'augmentation à chaque scrutin du **vote contestataire** doivent nous interroger, toutes et tous, sur notre rôle, et notre action, dans les responsabilités qui sont les nôtres.

Nous tous, ici, entendons la **colère** d'une partie désormais presque majoritaire de nos concitoyens.

Je ne nous « flagelle » pas non plus. Si nous sommes toutes et tous ici, ce matin, **au travail**, pour débattre des orientations budgétaires de notre collectivité, c'est parce que nous souhaitons **sincèrement** répondre au mieux aux attentes de nos administrés et de nos territoires, dans un

esprit que je sais toujours être **constructif**, et tourné vers **l'intérêt général**, au-delà de nos différentes sensibilités politiques.

Je suis plus inquiet, au **niveau national**, de **l'immobilisme** et de la **crise de régime** qui nous attendent si, d'aventure, il s'avérait impossible de voter un texte ou une réforme à l'Assemblée nationale.

Je ne peux qu'en appeler à la **responsabilité** des nouveaux députés qui se situent dans le **camp de l'action et du progrès**. Puissent-ils s'inspirer de la manière dont nous travaillons, le plus souvent, dans les hémicycles des collectivités territoriales, quand ils ne sont pas pollués par des positions extrêmes.

Je n'oublie pas, à ce sujet, que notre Budget primitif avait été adopté **à l'unanimité** au mois de février. Je souhaite (intimement) que le contenu de ce Budget supplémentaire, dans la lignée des orientations prises en début d'année, soit de nature à perpétuer le **consensus** qui avait alors animé notre belle Assemblée.

*

**

J'en viens donc à l'ordre du jour de notre session. Permettez-moi, tout d'abord, afin de bien circonscrire nos débats, de rappeler l'objet du Budget supplémentaire. Il s'agit, pour notre collectivité, **d'ajuster** les dépenses et les recettes intervenues depuis le vote du Budget primitif.

Il permet d'intégrer les résultats constatés par le Compte administratif 2021 et de corriger les prévisions du Budget de l'année en cours. Il n'a pas vocation à intégrer de grandes dépenses nouvelles : c'est là toute la limite de l'exercice, ayons-le bien en tête.

Le Compte administratif 2021, justement. Vous l'avez observé dans les rapports qui vous ont été adressés : il est largement créditeur, avec un résultat cumulé qui s'élève à **130,4 millions d'euros** (107,7 M€ en 2020), qui permettra, après opérations d'ajustement comptable, de réaffecter **104,6 millions d'euros**.

Plusieurs raisons l'expliquent :

- Tout d'abord, la **bonne gestion** de notre collectivité, et ce depuis de nombreuses années déjà. Permettez-moi, comme je le fais chaque fois que l'occasion m'en est

donnée, de saluer à ce titre le bilan de mon prédécesseur, le sénateur **Laurent Somon**, ici présent.

- Il me faut mentionner, ensuite, la **hausse de nos recettes** ; même si je remarque que nous aurons peu d'ajustements à effectuer lors de ce BS. Merci à nos services financiers, sous la houlette de la vice-présidente en charge des finances et de l'Europe, **Isabelle de Waziers**, d'avoir visé plutôt juste en début d'année.

Parmi nos recettes les plus dynamiques se trouvent, vous le savez, les **droits de mutations à titre onéreux** (DMTO), qui connaissent une hausse particulièrement forte, partout en France.

Dans la Somme, 2021 est une **année record**, historique, avec un produit encaissé de plus de 82 millions d'euros, en hausse de près de **25%** par rapport à 2020.

J'attire votre attention, néanmoins, sur le caractère **conjoncturel** de cette hausse. Rien ne nous permet de l'estimer pérenne (bien au contraire, d'ailleurs, si on anticipe une remontée des taux d'intérêt). Déjà, depuis plusieurs mois, nous constatons une certaine érosion des DMTO. J'invite donc à rester prudent sur ce sujet.

- Autre raison de notre bon résultat : la **stabilité des dotations de l'État**, permettez-moi de le mentionner. Notre Dotation globale de fonctionnement (DGF), par exemple, évolue très peu en 2021, passant de 89,1 millions d'euros en 2020 à 89 millions.
- Concernant les dépenses, je note que certaines dépenses de fonctionnement augmentent, comme les frais d'hébergement des personnes en foyers de vie (+6,5M€), les rémunérations de personnel (+5,6M€) ou les dépenses pour les assistants familiaux (+2,5M€).

Mais d'autres diminuent significativement, et j'aimerais m'étendre sur l'une des bonnes nouvelles de ce Compte administratif 2021, à savoir la **baisse du nombre de foyers allocataires du RSA**, en chute de 1345 foyers par rapport à 2020.

Nous sommes évidemment aidés par le **contexte national** de **reprise économique**. Mais je tiens à souligner les **efforts particuliers** de la Somme pour **favoriser le retour à l'emploi des bénéficiaires du RSA**, avec de nouveaux outils : pas seulement le Bus pour l'emploi, mais aussi les semaines « Réussir Sans Attendre », le travail toujours plus étroit avec Pôle emploi ou encore le recrutement de 15 « coachs » pour l'emploi.

Nous avons fait, vous le savez, de l'insertion et de l'emploi une priorité et je me satisfais qu'un **nouveau plan d'action innovant** ait démarré, ces dernières semaines. Depuis le début du mois de mai, tous les nouveaux entrants au RSA sont reçus par nos équipes de l'insertion **dès la première semaine** (au lieu de 42 jours en moyenne précédemment). Nous avons pu monter des opérations spécifiques, dont la presse s'est faite l'écho, vers les **métiers de la restauration** par exemple.

Merci aux équipes de l'insertion d'accompagner cette évolution, et à **Jean-Michel Bouchy**, vice-président en charge de l'insertion et du retour à l'emploi, de son impulsion.

**

*

Nous allons devoir débattre, mes chers collègues, de la manière d'affecter ce bon résultat.

Nous le ressentons tous, dans nos cantons : les Samariens sont particulièrement affectés par la **hausse du coût de la vie**.

La réouverture rapide de l'économie mondiale, après la pandémie de Covid-19 ; la croissance de la demande en énergie et la Guerre en Ukraine (qui nous prive à la fois de l'énergie russe et de la production agricole ukrainienne) pèsent lourdement sur les prix, et nous connaissons **la plus forte inflation** de ces trente dernières années en France.

Face à cette situation, je vous propose que notre Budget supplémentaire 2022 soit un Budget de soutien au pouvoir d'achat et aux publics les plus sensibles.

Les mesures les plus impactantes de ce BS et qui contribueront le plus à notre lutte active contre la précarité sont sans doute le **nouveau règlement du Fonds de solidarité logement (FSL)** et le **nouveau règlement de nos aides individuelles**, qui prévoient à la fois l'augmentation des seuils d'éligibilité et l'extension des dépenses prises en charge, sur des sujets particulièrement exposés à l'inflation comme les impayés de loyers et d'énergie ou les dépenses alimentaires...

Ces mesures sont, je le pense, une **réponse** au vœu déposé en avril, sur « *les interventions du Département à la suite de l'augmentation des coûts de l'énergie* », comme à celui déposé pour cette session en faveur de la création d'un dispositif de « *Coup de pouce alimentaire.* » C'est la raison pour laquelle je demanderai sans doute le retrait de ce dernier.

Pour en revenir au **coût de l'énergie** : la meilleure énergie, nous le savons, est celle que l'on ne consomme pas! C'est pourquoi le Conseil départemental continue sa mue et sa **transition écologique**.

Je voudrais souligner le **plan d'action** déployé par la collectivité concernant la solarisation, le verdissement de la flotte automobile, l'optimisation des dépenses d'énergie dans les collèges, les aides à la conversion au bioéthanol, l'aide à l'achat de vélos à assistance électrique, le plan vélo et mobilités douces etc. Je remercie **Franck Beauvarlet**, vice-président en charge de l'environnement et **Hubert de Jenlis**, vice-président en charge des infrastructures et des bâtiments départementaux pour leur investissement dans ces divers dossiers et j'en profite pour saluer, une nouvelle fois, la prise de poste ce jour de **Cédric Berquez**, directeur de projet transition écologique, fonction qui n'existait pas dans notre collectivité jusqu'à aujourd'hui.

Au titre des publics fragiles, je vous proposerai également de passer l'**allocation pour les jeunes majeurs** pris en charge au titre de la **protection de l'enfance**, de 570 à 600 euros par mois. C'était, je crois, une demande de certains d'entre vous sur ces bancs et je suis ravi que ce Budget supplémentaire permette d'y répondre favorablement.

Je profite d'évoquer ce sujet pour confirmer toute l'attention que nous portons à **nos jeunes de l'Aide sociale à l'enfance** ainsi qu'à leur **insertion professionnelle**. C'est ainsi que nous allons, dans les semaines à venir, déployer massivement notre **offre d'apprentissage** à leur intention. Il me semble que c'est une responsabilité que nous avons vis-à-vis d'eux.

Sur un autre sujet, je veux aussi rappeler le temps d'échange que nous aurons ce soir, avec certains d'entre vous et des responsables de MECS et de lieux de vie, autour de la **scolarité des enfants placés**.

Les jeunes, nous le savons, sont parmi les plus exposés à l'augmentation des prix. Dans nos compétences, nous aurons une action plus que symbolique pour les **jeunes parents**, et leurs nourrissons, avec la mise en œuvre du dispositif que je vous demanderai d'adopter pour la remise d'un **porte-bébé** à l'occasion de chaque visite post-natale de la PMI. Outre le petit coup de pouce, nous savons que cette mesure permettra de renforcer le lien avec les familles et donc la **prévention** d'éventuelles négligences ou maltraitances.

Merci à **Olivier Jardé**, vice-président en charge de l'enfance, de la famille et de la santé pour son implication et son suivi rigoureux de tous ces sujets.

Le Budget supplémentaire qui vous est soumis permettra également de soutenir plusieurs secteurs solidaires, comme celui des **structures de l'insertion par l'activité économique** (l'IAE, +500 000 euros) ou de **l'autonomie**, avec 2,1 millions d'euros d'autorisations de programme complémentaires pour nos EHPAD et 3 millions d'euros supplémentaires pour nos établissements accueillant des personnes en situation de handicap.

Concrètement, nous aurons à nous prononcer au cours de ce BS sur la reconstruction totale de l'**EHPAD de Villers Bretonneux**, la réhabilitation du **Foyer de vie de Frocourt** pour les personnes en situation de handicap et la restructuration du **Foyer d'hébergement de Gézaincourt**.

J'en profite pour vous indiquer que le Département s'organise pour garantir la qualité d'accueil des personnes en se dotant d'un **plan d'inspection** ambitieux à hauteur des enjeux, sur lequel je serai amené à communiquer très prochainement (ceci en écho à ce qui a pu être constaté dans des EHPAD privés).

Dans les prochaines semaines, nous organiserons également des **Assises des métiers de l'autonomie**, avec toutes les fédérations et les établissements pour travailler sur **l'attractivité des métiers**, en complément des revalorisations salariales financées par le Département depuis plusieurs mois, et qui vont se poursuivre, j'y reviendrai dans un instant.

Sur le volet du **Handicap**, j'ai le plaisir de vous annoncer que l'expérimentation que nous avons souhaitée au **Cap Hornu** débutera d'ici le début du mois de juillet. L'hôtel-restaurant géré par le Syndicat mixte Baie de Somme Grand littoral picard accueillera ainsi de premiers agents en situation de handicap, mis à disposition par un ESAT.

À terme, je souhaite que le Cap Hornu constitue un centre de formation pour jeunes adultes handicapés à part entière. L'aventure qui débute dans les prochaines semaines et que j'ai pu présenter en « avant-première » aux agents du site, mercredi dernier, est un premier succès qui fera la fierté du Cap Hornu et du Département, et qui s'inscrit dans le cadre de **l'Accord de méthode** signé avec la Secrétaire d'État chargée des Personnes handicapées le 17 février dernier.

Toujours au sujet du **Handicap**, que j'ai voulu, que nous avons voulu **Grande priorité de ce mandat**, je veux vous faire part de ma détermination à continuer à œuvrer dans le cadre de **l'ADF** pour que les lignes bougent au niveau national et que les initiatives innovantes qui « ne rentrent pas toujours dans les cases », comme la Maison de Vincent à Mers-les-Bains par exemple, soient facilitées.

Sur tous ces sujets, je sais pouvoir compter sur l'engagement infaillible de **Françoise Ragueneau**, vice-présidente en charge de l'autonomie des personnes âgées et des personnes handicapées et je veux l'en remercier.

*

**

Mes chers collègues, je viens de vous détailler toutes les actions que nous entreprenons pour les publics les plus fragiles dont nous avons la charge. Je n'oublie pas que **nombre de nos agents** subissent eux aussi la hausse des prix de plein fouet, et que nous avons une responsabilité particulière à leur égard.

C'est ainsi que sur un volet plus salarial, je vous proposerai d'inscrire 3,5 millions d'euros pour la **revalorisation du salaire de nos agents de catégorie C**, ainsi que la mise en œuvre volontaire de réformes nationales, comme la **revalorisation du point d'indice** ou l'application du Ségur de la santé aux **agents de la filière sociale et médico-sociale**.

Il sera aussi question du Ségur de la santé avec le versement des **primes de revalorisation mensuelle** de nos soignants, médecins et autres personnels relevant du Ségur, comme nos sage-femmes.

L'augmentation des coûts de l'énergie, et notamment du carburant avait généré, dès le mois de mars, la revendication syndicale d'une prime de pouvoir d'achat pour nos agents.

À une prime aveugle, nous avons préféré (avec l'accord du Comité technique) revaloriser de manière très significative le **Complément indemnitaire annuel (CIA)**, la prime facultative qui nous permet de reconnaître l'engagement individuel et la manière de servir de nos agents. Elle irait jusqu'à doubler, pour nos agents aux résultats les plus satisfaisants. Je remercie **Christelle Hiver**, notre 1^{ère} vice-présidente en charge du personnel pour sa mobilisation dans ce dossier.

Nous devons enfin appliquer la hausse du SMIC à nos **assistants familiaux**, pour un montant total de 1,5 million d'euros que, là encore, je vous demanderai de bien vouloir inscrire au Budget supplémentaire.

**

*

Je vous propose, ensuite, que ce Budget supplémentaire 2022 soit un Budget d'investissement, et de préservation de notre capacité à investir.

Un mot, si vous le voulez bien, sur le **référentiel budgétaire et comptable M57**, qui s'applique désormais à notre collectivité. Il n'est pas neutre puisqu'il nous empêche de verser notre solde à un compte de « dépenses imprévues », comme il pouvait en être de coutume.

Je vous proposerai donc de réduire, grâce à ce BS, l'**emprunt d'équilibre** inscrit au BP de **53 millions d'euros**, avec un **désendettement de 22 millions d'euros**. Cela reviendra, en clair, à ne pas emprunter en 2022. C'est une mesure de bonne gestion, qui préserve par ailleurs notre **capacité d'emprunt** le jour où cela sera nécessaire.

Je vous proposerai également d'inscrire **20 millions d'euros** sur un compte de mise en réserve de **surplus de DMTO**, conformément à l'avis favorable du comité des finances locales qui a permis au Gouvernement de prendre ce décret. Remercions Jean-Léonce Dupont, notre collègue, Président du Conseil départemental du Calvados, et président de la Commission des finances de l'ADF, à l'origine de cette proposition.

Je sais que cette trajectoire de désendettement paraîtra **trop forte** à certains d'entre vous, et **trop prudente** pour d'autres. Je veux vous dire qu'elle nous permettra d'exécuter notre plan d'investissements de **100 millions d'euros par an tout au long du mandat**, y compris si les temps sont un jour plus difficiles, et que cela me semble être **l'essentiel**.

Je veux aussi vous réaffirmer que l'ensemble des groupes politiques et des conseillers départementaux seront associés à un **travail en commission** sur le **Plan pluriannuel d'investissement (PPI) 2023 – 2027**, qui sera proposé aux orientations budgétaires. Les bons résultats de ce CA permettront de financer un PPI ambitieux et de répondre aux attentes exprimées, notamment sur le volet collèges, sur les mobilités, sur la transition écologique ou encore sur Vallée de Somme, une Vallée idéale. Voilà, peut-être aussi, une réponse au vœu sur un « *Programme prioritaire de rénovation et de réhabilitation des collèges de la Somme* » déposé par certains d'entre vous.

Pour ce qui est de la suite de l'année 2022, je vous proposerai au cours de ce BS de renforcer massivement nos **aides aux communes et à leurs EPCI**, au titre de notre mission de **solidarité territoriale**.

9 millions d'euros pourraient donc être inscrits en crédits de paiement supplémentaires, répartis comme suit :

- 1,1 million d'euros sur Vallée de Somme, une Vallée idéale ;
- 2,2 millions d'euros au **fonds d'appui en faveur des communes 2022-2024** ;
- 2,3 millions d'euros au **nouveau fonds d'appui intercommunal 2022-2024** ;
- 1 million d'euros pour la poursuite des dispositifs pour **l'éclairage public** et la **vidéoprotection**, qui fonctionnent extraordinairement bien ;
- 2,4 millions d'euros, enfin, pour l'accompagnement des communes et des EPCI en ingénierie de leurs opérations d'aménagement en faveur de la **sécurité routière**. Il s'agit de notre dispositif d'**aménagement des traverses d'agglomération**, qui est très attendu, je le sais. Je me félicite que ce dispositif, issu du programme de la majorité, ait pu être mis en œuvre moins d'un an après le renouvellement général des élus, avec une autorisation de programme massive (8 millions d'euros au BP 2022), un dispositif très incitatif (avec une aide pouvant aller jusqu'à 40% des dépenses subventionnables) et souple (nous accorderons la rétroactivité éventuelle au 1^{er} janvier 2022 pour l'examen des dossiers).

Pascal Bohin, vice-président en charge de l'aménagement et de l'attractivité des territoires a presque achevé sa tournée de tous les cantons de la Somme pour présenter notre politique territoriale (il ne reste plus que le canton Abbeville-2 !).

C'est un travail considérable, pour lequel il a systématiquement été accompagné par **Brigitte Lhomme**, vice-présidente en charge des projets structurants et je profite de mon intervention pour les en remercier publiquement tous les deux (ainsi que chacun d'entre vous, pour les avoir accueillis dans vos cantons). Cela a été l'occasion, aussi, d'entendre les interrogations, parfois les craintes des maires, et toujours d'échanger de manière constructive.

Concernant les projets **d'investissement du Conseil départemental**, je dois vous annoncer que l'augmentation du **coût des matières premières** impacte directement les montants de nos marchés de travaux, pour un montant global estimé à plus de **2 millions d'euros**.

Nous intégrons néanmoins au projet de BS un certain nombre d'investissements importants, au premier rang desquels la **modernisation de nos collèges**, avec la profonde réhabilitation prévue au collège Rosa Parks, dans le quartier Étouvie à Amiens, pour un coût de 14 millions d'euros.

Plus anecdotique du point de vue budgétaire, mais important pour nos collégiens, je veux mentionner la mise en place de notre « **plan équipement de casiers de rangement** » pour les demi-pensionnaires, avec une inscription de 200 000 € en crédits de paiement dans ce BS ; dispositif qui est le fruit d'une bonne mesure proposée initialement par le **Budget participatif**.

Merci à **Virginie Caron-Decroix**, vice-présidente en charge de la jeunesse, des collèges et de la réussite éducative pour le suivi de ces différents dossiers.

*

**

J'en ai terminé, mes chers collègues, pour cette présentation préalable de notre Compte administratif et des grandes orientations de ce projet de Budget supplémentaire 2022.

Je n'ai pas pu être totalement exhaustif, et le temps me manque pour évoquer notre action continue en matière de tourisme, de développement agricole ou encore de culture, mais soyez assurés que **Sabrina Holleville-Milhat**, **Emmanuel Noiret** et **Margaux Delétré** sont à la tâche. Vous aurez l'occasion de les entendre sur les rapports importants qu'ils auront l'occasion de vous présenter.

Soutien aux plus fragiles, bonne gestion, renforcement de notre capacité à investir, et notamment dans les territoires : voilà, en quelques mots, ce que je souhaite que vous reteniez de nos projets de rapports.

Il me reste, en notre nom à tous, à saluer **le travail mené par les agents** de notre collectivité, qui œuvrent dans toutes nos directions, en lien avec nos vice-présidentes et vice-présidents et l'ensemble des élus.

Je le répète souvent : si l'**impulsion politique** nous incombe, si c'est au Politique de fixer le cap et d'honorer la confiance que les électeurs ont placée en notre action, l'**ambition** que nous portons est bien souvent partagée par **nos agents** et c'est à eux que revient la belle mission de mettre en musique la partition que nous écrivons.

Soyons également dignes de leur confiance. Je vous remercie.